

*Hugo Sigouin-Plasse*  
*Chef de service*  
*Réglementation et réclamations*  
*Direction des affaires juridiques*  
*Ligne directe : (514) 598-3767*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : [hsigouin-plasse@gazmetro.com](mailto:hsigouin-plasse@gazmetro.com)*  
*Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Le 4 septembre 2015

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et du 1<sup>er</sup> octobre 2015**  
**Notre dossier : 312-00688**  
**Dossier Régie : R-3879-2014, Phase 4**

---

Chère consœur,

Nous vous transmettons les réponses de Gaz Métro aux demandes de renseignements n° 12 et 13 de la Régie, soit les pièces Gaz Métro-115, Documents 10 (déposée sous pli confidentiel) et 11.

Pour les motifs énoncés aux affidavits de Vincent Pouliot (B-0438) et Valérie Sapin (B-0537), Gaz Métro demande qu'une ordonnance de confidentialité s'applique à l'égard de la pièce Gaz Métro-115, Document 10.

Par ailleurs, comme annoncé dans notre lettre du 24 août dernier relative à la planification d'audience (B-0607), Gaz Métro dépose les affidavits attestant de la véracité des pièces produites au dossier en date de ce jour.

Gaz Métro désire informer la Régie que monsieur Dave Rhéaume, directeur, Réglementation et tarification, témoignera dans le cadre du panel n° 8 portant sur les investissements, la base de tarification, la stratégie de gestion des actifs et la fonctionnalisation de l'impôt sur le revenu, en lieu et place de madame Isabelle Lemay. Également, monsieur Judicaël Ragueneau, chef de service, Gestion des actifs et intégrité du réseau, témoignera en lieu et place de monsieur Simon Garneau dans le cadre du même panel. À cet effet, nous déposons la pièce révisée Gaz Métro-1, Document 2, laquelle contient le *curriculum vitae* de ce dernier.

Finalement, Gaz Métro dépose une liste révisée des pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb

p.j.